



MESSAGE DU GOUVERNEUR

Depuis 70 ans, la Banque du Canada joue un rôle déterminant dans la société canadienne. Lorsqu'elle a ouvert ses portes au printemps 1935, le pays cherchait à définir son identité et à surmonter les bouleversements économiques et sociaux de la Grande Crise. À l'instar de l'économie canadienne, la banque centrale a évolué et grandi au fil des ans. Elle a affronté des défis de taille et a su s'adapter au changement. Mais son mandat est resté le même : constituer une autorité monétaire nationale efficace pour le Canada.

Ce 70^e anniversaire est l'occasion de nous pencher sur la place que la Banque occupe au cœur de l'économie canadienne, sur les progrès constants qu'elle accomplit et sur son évolution en tant qu'institution publique. En premier lieu, j'aimerais examiner l'état d'avancement de la réalisation du plan à moyen terme que la Banque a établi en 2002 et dont le programme ambitieux guide ses décisions.

Nous sommes arrivés, en 2004, à mi-parcours de ce plan, dans lequel sont définies les priorités stratégiques devant permettre à la Banque de respecter ses engagements en matière de politiques et de remplir ses responsabilités institutionnelles. Tout au long de l'année, la Banque est demeurée centrée sur l'atteinte des résultats visés dans le plan. Comme nous le décrivons plus en détail dans la section du présent rapport consacrée au compte rendu d'intendance, nous avons investi des ressources dans certaines des fonctions essentielles de la Banque, étendu davantage le champ de nos recherches et analyses de pointe, collaboré avec d'autres organismes en vue de soutenir la fiabilité et l'efficacité du système financier du Canada et continué d'améliorer l'efficacité de nos opérations dans tous nos secteurs d'activité.

Nous croyons fermement que nous parviendrons, d'ici la fin de 2006, à réaliser tous les objectifs stratégiques de notre plan directeur.

Je passerai ici en revue certains faits marquants de l'année 2004, puis j'aborderai brièvement quelques-uns des principaux enjeux auxquels la Banque et l'économie seront confrontées durant la période à venir.

Politique monétaire

Le mandat de la Banque a toujours consisté, au premier chef, à favoriser la prospérité économique et financière du Canada, et la conduite de la politique monétaire constitue l'outil le plus important dont elle dispose pour y arriver. Nos 70 années d'expérience nous ont appris que la meilleure manière dont la politique monétaire peut contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'élévation du niveau de vie des Canadiens et des Canadiennes est de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

La Banque du Canada mène un programme de recherche et d'analyse rigoureux et de haut calibre à l'appui de ses objectifs en matière de politique monétaire. L'accroissement de notre capacité de recherche fait partie intégrante de notre plan à moyen terme, car c'est cette capacité qui nous permet de mettre en œuvre une politique monétaire qui concourt à la réalisation de notre mandat.

Nous savons maintenant que la politique monétaire gagne en efficacité lorsque les gens comprennent les actions de leur banque centrale et les raisons qui les motivent. Par conséquent, nous déployons des efforts considérables pour faire connaître nos objectifs et mieux rendre compte de nos faits et gestes à la population.

Nous nous sommes encore attachés en 2004 à maintenir l'offre et la demande globales à peu près en équilibre afin de garder l'inflation près de 2 %, le point médian de notre fourchette cible. La forte appréciation du dollar canadien a constitué un défi majeur. Nous avons consacré beaucoup de ressources à l'analyse des répercussions de ce facteur sur l'économie et l'inflation pour prendre les mesures de politique monétaire appropriées.

En 2005, nos travaux de recherche et d'analyse continueront de se focaliser sur les effets de la hausse du taux de change et sur la préparation de la nouvelle entente relative aux cibles d'inflation qui doit être conclue avec le gouvernement du Canada en 2006.

De plus, nous examinerons avec attention les principales forces et tendances économiques auxquelles le Canada sera confronté au cours des prochaines années. Pensons, par exemple, à la montée en puissance de la Chine et de l'Inde et à leur intégration accélérée dans l'économie mondiale. Leur croissance rapide intensifie la concurrence, mais elle ouvre aussi de nouveaux marchés et débouchés aux entreprises canadiennes.

Un défi connexe auquel il faudra faire face est l'aggravation des déséquilibres économiques et financiers entre les pays. Les États-Unis accusent actuellement un énorme déficit de leur balance courante avec le reste du globe, auquel font écho les importants excédents d'autres pays, particulièrement en Asie. Pour que ces déséquilibres puissent être corrigés, des changements devront s'opérer dans les profils d'épargne et de consommation de par le monde et s'accompagner de modifications des taux de change réels. L'ajustement sera aussi facilité par la libéralisation des échanges et par un raffermissement de la croissance des pays industrialisés. En 2005, la Banque poursuivra son analyse des répercussions de ces phénomènes mondiaux sur l'ordre monétaire international ainsi que sur l'évolution économique et la politique monétaire au Canada.

Système financier

Depuis ses débuts, la Banque s'est employée à promouvoir un système financier fiable et efficient. Dans les années 1950, elle a favorisé le développement de marchés monétaires intérieurs. Aujourd'hui, elle assure la surveillance générale des principaux systèmes de paiement, de compensation et de règlement canadiens avec l'objectif de réduire au minimum le risque systémique.



Le gouverneur, David Dodge, et le ministre des Finances, Ralph Goodale, remettent un billet de 20 dollars à Michael Kergin (à gauche), l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, en remerciement de sa permission d'illustrer ce billet de la sculpture *L'esprit de Haida Gwaii*. Cette œuvre se trouve devant l'ambassade du Canada à Washington.

Elle collabore avec des organismes fédéraux et provinciaux, des autorités de réglementation et les acteurs du marché en vue d'accroître la solidité et l'efficacité du système financier.

La Banque du Canada fait également office de « prêteur de dernier ressort », c'est-à-dire de fournisseur ultime de liquidités au système financier canadien. En 2004, elle a mis à jour et diffusé sa politique à cet égard.

Pour une deuxième année en 2004, la Banque a fait paraître les deux livraisons semestrielles de la *Revue du système financier*. Cette publication vise à informer les participants au système financier et la population canadienne des recherches, des analyses et des points de vue de l'institution sur diverses questions concernant ce système et son évolution. Au moyen de la *Revue* et des nombreux ateliers et séminaires qu'elle organise chaque année, la Banque contribue à mieux faire comprendre les enjeux et à éclairer le débat au sujet des politiques en vigueur et des changements qui surviennent sur la scène financière au pays et à l'étranger.

La Banque poursuivra la recherche en la matière en 2005, parallèlement aux efforts déployés par bon nombre d'autres pays, dont le Canada, pour améliorer l'efficacité du système financier. La réalisation de cet objectif passera par la réduction des obstacles au bon fonctionnement des marchés et par la révision des règlements applicables aux marchés et aux institutions financières. La Banque met l'épaulé à la roue en s'attachant à renforcer

la confiance des Canadiens dans la valeur de leur monnaie et à atténuer les risques qui menacent la fiabilité et la stabilité du système financier, ainsi qu'en participant aux initiatives internationales destinées à accroître l'efficacité et en attirant l'attention sur les secteurs où les politiques devraient être modifiées.

En plus des responsabilités qu'elle assume à l'égard du système financier canadien, la Banque est l'agent financier du gouvernement fédéral. À ce titre, elle s'occupe des réserves de change, de la trésorerie et de la dette intérieure de ce dernier, et lui fournit des services de gestion des risques financiers. La Banque a augmenté sa capacité de recherche et d'analyse dans ces domaines et investi dans son infrastructure afin de parfaire son processus de prise de décisions et de gestion des risques.

Monnaie

La Banque du Canada a commencé à émettre de la monnaie de papier en 1935. Une décennie plus tard, elle est devenue le seul émetteur de billets de banque au pays. En 2004, elle a mis en circulation de nouvelles coupures de 20, de 50 et de 100 dollars, complétant ainsi la série *L'épopée canadienne*, la sixième depuis 1935. Ces grosses coupures comportent des éléments de sécurité très perfectionnés que l'on peut vérifier rapidement et facilement et qui les rendent difficiles à contrefaire. Le lancement de trois nouvelles coupures dans la même année représentait un défi gigantesque, mais capital dans la lutte incessante que la Banque livre à la contrefaçon.

Signalons, en outre, que celle-ci émettra, en mai 2005, un billet de 10 dollars amélioré de la série *L'épopée canadienne*, qui sera pourvu des mêmes caractéristiques de sécurité que les grosses coupures.

En 2004, parallèlement à la mise en circulation des grosses coupures de la nouvelle série, la Banque a entrepris une campagne d'information à l'échelle nationale en vue d'aider les Canadiens à se familiariser avec les nouveaux éléments de sécurité et à les utiliser de manière à distinguer les billets authentiques des faux. Pour faire échec aux faussaires, la Banque travaille en étroite collaboration avec les concepteurs des billets et les organismes d'application de la loi, ainsi qu'avec les institutions financières et divers intervenants des secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie. Je les remercie tous d'avoir contribué au grand succès du lancement des trois nouvelles coupures. En 2005 et dans les années qui suivront, nous ferons encore appel à leur expertise, à leur coopération et à leur grand professionnalisme pour protéger la population et l'économie canadiennes de la contrefaçon.

Organisation et administration

Nous continuons de resserrer nos mécanismes de gouvernance et de reddition de comptes. Nous nous efforçons sans cesse d'accroître l'efficacité de nos opérations, d'améliorer la qualité de notre planification et de notre gestion des risques et de poursuivre l'excellence dans nos recherches. Tout cela nous aide à respecter nos impératifs d'efficacité, de transparence et de reddition de comptes envers les Canadiens et les Canadiennes.

En 2004, nous avons implanté un nouveau système de prestation des services de ressources humaines. Par ailleurs, notre département des Services financiers et notre Bureau de surveillance des risques financiers ont terminé récemment leur première année complète d'activité. De plus, la Haute Direction a mis davantage l'accent sur la planification de la relève et de la poursuite des activités.

Tout le travail accompli en 2004 a bénéficié de l'appui et du leadership continus des membres du Conseil d'administration de la Banque. Ces femmes et ces hommes dévoués contribuent de façon concrète et constante à nos efforts en vue d'atteindre et de maintenir l'excellence. Nous leur sommes reconnaissants de leur soutien avisé.

Quelques changements ont été effectués dans la composition de la Haute Direction pendant l'année. Mark Carney, qui avait été nommé sous-gouverneur

en 2003, a quitté la Banque en novembre 2004 pour rejoindre les rangs du ministère des Finances à titre de sous-ministre délégué principal. Nous tenons à le remercier de son précieux apport durant son séjour parmi nous.

Le Conseil d'administration de la Banque a nommé Tiff Macklem au poste de sous-gouverneur ainsi laissé vacant au sein du Conseil de direction. M. Macklem est entré à la Banque en 1984 comme économiste et a gravi les échelons, pour occuper notamment les fonctions de chef du département des Recherches et de conseiller du gouverneur. Après une affectation au ministère des Finances dans le contexte du programme fédéral de permutation des cadres, il est revenu à la Banque en décembre dernier.

L'année 2004 a aussi été marquée par le décès de Gerald Bouey, gouverneur de la Banque du Canada de 1973 à 1987. Grâce au leadership remarquable qu'il a démontré pendant l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire de la Banque, M. Bouey a contribué de façon importante à l'évolution du cadre de conduite de la politique monétaire au pays ainsi qu'à l'essor et au développement de l'économie canadienne.

Conclusion

La Banque est maintenant très différente de ce qu'elle était il y a 70 ans. À cette époque, le jeune gouverneur de 37 ans, Graham Towers, et sa petite équipe s'affairaient à remplacer les billets du Dominion par ceux de la Banque du Canada et s'attaquaient aux problèmes découlant de la Grande Crise. Mais ce qui n'a guère changé depuis, ce sont le professionnalisme et le dévouement des employés de la Banque. Je tire une grande fierté de leur quête de l'excellence et je leur témoigne toute ma gratitude.

Malgré les transformations qui se sont succédé au cours des 70 dernières années, l'engagement de la Banque du Canada à promouvoir la prospérité économique et financière de la population canadienne est resté immuable. Dans les années à venir, nous ne cesserons d'évoluer et de progresser, sans jamais perdre de vue notre objectif de ne nous laisser devancer par aucune autre banque centrale au monde. Et nous continuerons de rendre compte aux Canadiens et aux Canadiennes de chacune de nos actions en tant qu'employeur et en tant qu'institution publique au cœur de l'économie du pays.



David A. Dodge